

**Projet de Développement Durable du Sud-Ouest d’Haïti**

**Phase 1 - Cote Sud Initiative**

**rapport descriptif annuel sur**

**l’etat d’avancement du programme[[1]](#footnote-2)**

# 25 MARS – 31 DECEMBRE 2011

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Titre du Programme & Référence du projet |  | Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme[[2]](#footnote-3) |
| * Titre du Programme: Projet de Développement Durable du Sud-Ouest d’Haïti (Projet DD SO)

(<http://mdtf.undp.org/factsheet/project/00077735> )* Réf. du Programme (***le cas échéant)***: UNDG/HRF-3 / PCN/000182
* Numero de réference du Projet/MPTF Office:[[3]](#footnote-4)

77735 | *(le cas échéant)**Pays/Localité : Haïti, Département du Sud* |
| *Secteur/Thème(s) : Transversal (Développement durable et soutien aux efforts de planification locaux)* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisations participantes |  | Partenaires de mise en œuvre |
| * **PNUE :** Gestion du Projet, conceptualisation et coordination de la CSI initiative (projet DD SO) et développement des secteurs de gestion des ressources naturelles, tourisme et énergie
* **UNOPS :** Logistique, Communication et Infrastructure
 | * Sous l’égide du **MPCE**, et en collaboration étroite avec les Ministères suivants pour les secteurs correspondants: **MDE, MARNDR, MdT[[4]](#footnote-5), MTPTC, MENFP, MSPP**
* **The Nature Conservancy, Columbia University :**  Appui technique
* **Catholic Relief Services, Organisation pour la Réhabilitation de l’Environnement, Earthspark** **and 20+ CBOs :** mise en œuvre
 |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Budget du Programme (US$) |  | Durée du Programme (mois) |
| **Contribution du Fonds :*** *PNUE : USD 5.145.775*
* *UNOPS : USD 2.854.225*

Contribution de(s) agence(s):* *PNUE& Gouvernement de Norvège : USD 550.000*

Contribution du Gouvernement:* *N/A*

**Autres Contributions [donateur(s)]:*** *CRS & USAID : USD 4.000.000*

TOTAL: USD 12.550.000 |  | Durée totale (mois): 21 mois (à partir du 1er octobre 2010 tel qu’indiqué dans le document de projet)Date de démarrage[[5]](#footnote-6) : 25/03/2011Date de clôture: 30/06/2012*(ou date révisée, le cas échéant):*Date de clôture opérationnelle[[6]](#footnote-7):30/06/2012Date prévisionnelle de clôture financière : 30/06/2012  |
|  |
|  |
|  |
|  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Evaluation du Programme |  | Soumis par: |
| Evaluation – *(à joindre le cas échéant)*  Oui Date à ConfirmerEvaluation à mi-parcours *– (à joindre le cas échéant)* Non  | * Nom: PNUE-UNOPS
* Titre: Projet de Développement Durable du Sud-Ouest d’Haïti (Projet DD SO)
* Organisation chef de file (“Lead Agency”): PNUE
* Addresse e-mail: antonio.perera@unep.org
 |

# OBJECTIFS

* Le Projet DD SO représente la première phase d’une initiative multisectorielle de relèvement et développement durable d’une durée de 20 ans (la Cote Sud Initiative), visant le Département du Sud d’Haïti et ciblant lors de cette phase une population de 210 000 habitants. Les objectifs du projet sont la réduction de la pauvreté, la diminution des vulnérabilités liée aux catastrophes, et la restauration des écosystèmes. De manière pratique, la première année vise le développement d'une solide ligne de base associée à des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour plus de 10 secteurs de développement pour mesurer les progrès de la CSI sur le long terme. Ce travail d’investigation en cours est combiné à des interventions ciblées à résultats rapides pour la population qui s’achèveront dans la première moitié de 2012 ainsi que dans l’élaboration de stratégies sectorielles de concert avec les autorités départementales.
* En Haïti, le cadre stratégique d’intervention de l’ONU est basé sur le Plan d’Action pour le Relèvement et le Développement National d’Haïti (PARDNDH, 2010). Dans ce contexte, ce projet cible les composantes suivantes du PARDNDH: Sections 4.1.3 (Gestion des risques liés aux catastrophes naturelles) 4.1.5 (Planification nationale et développement local) 4.1.6 (Gestion des bassins versants), 4.2.1 (Production agricole, halieutique), 4.2.4 (Accès à l’électricité), 4.3.5 (Education), 4.3.6 (Santé, sécurité alimentaire et nutrition, eau et assainissement).

# RESSOURCES

*Ressources financières:*

**Contribution du FRH :**

* *PNUE : USD 5.145.775*
* *UNOPS : USD 2.854.225*

Contribution de(s) agence(s):

* *PNUE & Gouvernement de Norvège : USD 550.000*

Contribution du Gouvernement:

* *N/A*

**Autres Contributions [donateur(s)]:**

* *CRS & USAID : USD 4.000.000*
* Le projet a été approuvé en octobre 2010 et le financement du Fonds de Reconstruction d’Haïti (FRH) a été reçu à la fin du premier trimestre de 2011, ce qui a causé des retards dans le démarrage des activités sur le terrain, techniquement initiées en mars 2011. Ceci explique l’installation physique du bureau en aout 2011. Un autre délai de 3 mois s’est ajouté et était lié aux (i) Contrats avec les partenaires: Lenteur administrative dans la finalisation des contrats avec les 5 principaux partenaires, et à la (ii) Logistique et Recrutement local: Difficultés ont été confrontées pour l'embauche d'environ vingt personnes locales qualifiées dans une partie reculée d'Haïti, des procédures et des contraintes logistiques liées à l'achat d'équipement de bureau, du bateau, du zodiaque, etc ... et du transport relatif de ces articles dans une zone rurale à cinq heures de Port-au-Prince; parvenir à des accords sur la location de bureaux. Entre septembre et décembre 2011, le goulot d’étranglement administratif, procédurier et financier liés à la mobilisation de A à Z du projet a été résolus.

*Ressources humaines:*

* Personnel National: 13 personnes pour Opérations et 12 personnes pour Programmes Préciser le nombre et type de personnel (opérations/programme).
* Personnel International: 2 personnes Opérations et 4 personnes Programmes

#  ARRANGEMENTS DE GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME

* La Cote Sud Initiative (CSI) est une coalition grandissante d'organisations nationales, internationales, de communautés locales et de partenaires du secteur privé, le tout dirigée par le Gouvernement Haïtien avec support des Nations Unies. En pratique, la coalition développe et délivre conjointement une série de programmes de développement sectoriels répartis sur l’ensemble du Département. Les programmes sectoriels du CSI sont: Tourisme; Infrastructure; Gestion de la zone marine et côtière; Energie, Développement du secteur privé, Gestion des ressources en eau, Assainissement; Agriculture et Foresterie, Santé, Education. Ces programmes sont constitués de plusieurs projets financièrement indépendants, tenus ensemble par une stratégie de cinq ans (en développement), un plan de travail annuel et des comités de pilotage sectoriels (comme les Tables Sectorielles). La CSI est chapeauté par le Ministère de la Planification et Coopération Externe (MPCE). Cependant, chaque programme CSI est développé pour et par le *Ministère Sectoriel* correspondant tel que le Ministère du Tourisme pour le Programme de Tourisme par exemple, tout en assurant une collaboration étroite avec les autres Ministères d’influence au cas par cas. Les programmes sectoriels s’articulent autour du Programme de Support CSI qui coordonne l’ensemble en support au MPCE. Les acteurs impliqués dans cette coalition peuvent se diviser en 4 catégories de partenaires :
1. Gouvernance, Développement et Coordination (Gouvernement appuyé par le PNUE en liaison directe avec les partenaires)

2. Logistiques et Opérations (UNOPS)

3. Assistance Technique (PNUE, Columbia University, The Nature Conservancy)

4. Mise en Œuvre (CRS, ORE, EarthSpark, communautés de base et associations)

Dans cette catégorisation, les fonds du FRH ont été transmis au PNUE (USD 5.145.775) et à l’UNOPS (USD 2.854.225). L’UNOPS s’occupe de l’achat de matériels, du recrutement du personnel, de la location du bureau, le développement de l’infrastructure et dans certains cas de contrats directs avec des organisations locales pour la réalisation d’activités rapides sous l’égide du PNUE. Alors que l’UNOPS a une emphase sur la logistique et les opérations, le PNUE s’engage au niveau programmatique et à ce titre tout en fournissant une supervision et coordination technique a réalisé 5 contrats d’une valeur totale de USD 3.734.875 avec les partenaires nationaux et internationaux pour l’assistance technique et la mise en œuvre sur le terrain sur base du plan de travail développé conjointement avec les partenaires pour la première année et ce avant la réception des fonds du FRH. Il est à signaler que les partenaires contractés établissent eux aussi des sous-contrats avec des communautés de base et des associations locales pour réaliser les activités de terrain.

* La procédure d’acquisition commence avec une demande de matériels ou de service. Une réquisition très détaillée est envoyée au département de Procurement qui la révise et commence une demande d’offre de vendeurs. Les vendeurs ou candidats répondent, et l’Unité de Procurement soumet un document au projet pour que le projet choisisse la meilleure option basée sur les services disponibles et les prix en fonction du budget disponible pour l’activité. Les variances de la procédure arrivent en cas d’exceptions. Les exceptions sont celles qui ne lancent pas une procédure d’élection démocratique, mais ou peut être un vendeur ou une entité aurait été choisi sans compétition.  Pour cela il faut une justification forte qui explique la raison. Les élus sont payés une fois le service ou le matériel est livré.
* Le Programme de Support du CSI, basé sur le terrain depuis aout 2011, se charge du suivi des activités financées de la manière suivante :
* Chaque trimestre un rapport d’activité détaillé est demandé à chaque partenaire sur base du plan de travail pour évaluer ce qui a été accompli par rapport à ce qui était prévu tout en demandant une explication sur les différences potentielles.
* Chaque trimestre est produit un rapport CSI d’avancement consolidé reprenant de manière succincte les avancés majeures du projet par secteur sur base des rapports d’activités détaillés des partenaires. Pour l’ensemble de l’année 2011, un rapport annuel CSI est en cours de développement en lieu et place du rapport de progrès trimestriel CSI (finalisation prévu pour mars 2012)
* Chaque trimestre a lieu le Comité de Gestion du CSI durant lequel les différentes instances principales du Gouvernement, les bailleurs de fonds (existants et potentiels) ainsi que l’ensemble des partenaires (existants et potentiels) sont invités pour présenter ou prendre connaissance de l’avancée du CSI avec une emphase sur les secteurs prioritaires pour le développement du Département du Sud. Ces réunions sont également le lieu d’échange de point de vue entre partenaires.

En plus de se charger de ce suivi trimestriel, le Programme de Support du CSI engage des discussions bilatérales et/ou en groupe avec les partenaires pour discuter de préoccupations ou de retards particuliers sur certain points. Le Programme de Support opère une gestion adaptative pour s’adapter aux imprévus (tant techniques que politiques) et réajuster au besoin le plan de travail en consultation avec les partenaires. Ainsi par exemple, le plan de travail a déjà été révisé deux fois. Les exemples les plus marquants d’adaptation sont :

1. La couverture géographique du CSI qui est passé des 10 communes du Département du Sud à l’ensemble des communes du Département (18) suite à des requêtes des autorités locales mais également d’évidences techniques et ;
2. L’implication du CSI, pourtant programme de développement durable, dans les urgences qui ont suivi les fortes pluies dans le Département – Les partenaires du CSI étaient les seuls acteurs sur le terrain en mesure d’établir un diagnostique de la situation et apporter les premières aides d’urgences pour les populations isolées par la catastrophe après les premières heures de cessations des pluies.
* Alors qu’une évaluation du Gouvernement de Norvège est prévue dans la première moitié de 2012, deux évaluations intérimaires et ponctuelles ont eu lieu fin 2011. La première date d’octobre 2011 et fut conduite par le Bureau de Performance et Anti-Corruption de la CIRH[[7]](#footnote-8). A ce titre, la mission d’évaluation a assisté à la première réunion du Comité de Gestion du Projet (CSI). Une discussion plus approfondie sur la genèse et l’approche du Programme a eu lieu, ensuite en petit comité entre les évaluateurs et les membres du PNUE qui coordonnent la CSI. Le lendemain l’équipe d’évaluation a été accompagnée sur le terrain pour visiter des activités mis en œuvre par les partenaires, surtout les activités liées au secteur de l’agriculture et de l’énergie. Suite à leur visite, le PNUE et l’UNOPS ont complété le Project Review Report pour l’équipe d’évaluation. Il est à signaler que malgré le temps consacré à cette évaluation par l’équipe de projet (visites de terrain, réunions et rédaction de rapport), aucun feedback n’a été reçu. La deuxième évaluation a eu lieu en novembre 2011 et était de nature interne au PNUE. L’évaluateur indépendant engagé par le PNUE au moyen de fonds propres s’est concentré à examiner l’approche prise par le PNUE dans son initiative centrale en Haïti (CSI) et à fournir des recommandations pour les prochaines étapes tant au niveau programmatique qu’en liaison avec les partenaires du projet.

# RESULTATS

* Avec un bureau opérationnel depuis aout 2011, les progrès majeurs et résultats/activités principaux réalisés par la Cote Sud Initiative sont :
* **Leadership et vision** : Bien que l’appropriation politique et stratégique de l’initiative reste un défi en raison de son ampleur et du manque de ressources humaines et financières au niveau décentralisé auprès des autorités, le CSI se positionne comme outil de support à la planification. A ce titre, il est à souligner que :
1. De nombreuses requêtes et encouragements étatiques à l’échelle du Département (Directeurs Départementaux et Délégué) ont été faits au CSI pour étendre sa portée géographique et devenir l’outil de support à la planification départementale pour le Gouvernement. De ce fait, la coordination du CSI tout en continuant son niveau de coordination dans les 10 communes initialement prévues, a débuté de manière sérieuse des discussions avec les partenaires nationaux et internationaux, étatiques et société civile afin de répondre au mieux au besoin exprimé par le gouvernement.
2. Le programme *Marin* a par exemple acquis le mandat en support au gouvernement de développer, planifier et coordonner l’ensemble des activités relatives à la gestion marine dans le Département.
* **Etudes de base**: La réalisation d’études techniques (recherche-action), d’évaluation et de cartographie thématique pour la mise en place de lignes de bases informant les stratégies correspondantes et les indicateurs de suivi. A ce titre, il peut être signalé les produits principaux suivants: Enquêtes de ménages; Inventaires des services et facilités; L’étude de marché des produits agricoles ; L’étude de la chaine de production du vétiver ; L’étude sur l’économie du charbon de bois ; Identification des pestes ; Une cartographie de couverture et utilisation des sols ; Inventaire des activités de pêche (techniques, matériels, associations) ; Inventaire des sites touristiques et évènements culturelles dans le Sud.

*40 % d’achèvement par rapport au plan de travail du projet s’achevant en juin 2012****.***

* **Planification et Stratégie**: Le développement de deux ébauches de stratégies sectorielles en consultation tant au niveau local que national. Ces stratégies sont relatives aux secteurs de l’énergie et de la gestion marine. La programmation des autres secteurs est en cours.

*20 % d’achèvement par rapport au plan de travail du projet s’achevant en juin 2012****.***

* **Actions visibles à bénéfices tangibles** sur le terrain pour les secteurs agriculture/foresterie et énergie :

1. Agriculture et Foresterie :

1.1. Démarrage des pépinières maraichères dans 4 communes (Roche à Bateau, Coteaux, Les Anglais et Chardonnières) et production d’espèces agro forestières en pépinière à Cadet (3215 manguiers, 4952 avocatiers, 3742 agrumes) et Rendel (6022 avocatiers ; 1241 agrumes ; 11459 caféiers)

* 1. Mise en place de 3 systèmes d’irrigation gouttes à gouttes de 1000 mètres carrés (Roche à Bateau, Coteau, Anglais) avec premiers résultats prometteurs.
	2. Surgreffage dans 4 communes, Roche a bateau-Coteaux-Chardonnières-Les Anglais (1,382manguiers et 20 avocatiers) et le bassin versant de Port à Piment (125 manguiers)

1.4. Etablissement de centres de stockage combinés à une assistance technique pour la vente des stocks achetés afin d’obtenir une marge bénéficiaire optimale (2 centres à Potu et 1 centre à Rendel)

1.5. Essais de diversification sur le bassin versant de Port à Piment avec une superficie de 800 m2 par sites (localité de Cadet pour les cultures de piment et carotte ; localité de Douillette pour les cultures de carotte, poireau et pomme de terre) et Essais de diversification dans 3 communes pour le piment, aubergine, calalou.

2. Energie : Facilitation de la distribution de produits énergétiques portables tels que des réchauds améliorés et des lampes solaires au travers d’une approche d’entreprise sociale appuyée par une stratégie de marketing/sensibilisation appropriée ainsi que la mise en place de système de crédit. Une hausse de la couverture de ces produits a été constatée résultant en une diminution relative de la pauvreté énergétique en zones rurales.

*3. Le restant des activités pratiques sont en phase de conception*

*40 % d’achèvement par rapport au plan de travail du projet s’achevant en juin 2012****.***

* Aussi, le champ d’action du projet DD SO inclut également le financement à petite échelle pour la coordination du CSI et la planification conjointe d'autres projets - cela s'est déjà traduit par l’intégration d’un projet d’envergure de la BID[[8]](#footnote-9) visant l’installation de panneaux solaires dans les centres sociaux et par conséquent améliorant ainsi la coordination de l'aide globale dans la région.
* Le projet DD SO avance avec un retard de 5 mois par rapport au calendrier initial. Ce retard trouve sa source dans : (i) La réception des fonds ; (ii) La finalisation de contrats avec les partenaires ; (iii) l'embauche du personnel technique national ; (iv) L’aménagement depuis zéro de l’espace de travail dans l’Ouest du Département du Sud (Port-Salut et Port à Piment) ainsi que l’acheminement de matériels spécifiques (ex : bateau) ; (v) La lenteur procédurale à la mise œuvre d’une des principales ONG partenaires sur le terrain ; (vi) Le rôle moteur que la Cote Sud Initiative a joué à partir du 7 Octobre après les inondations qui ont touché la région de la côte sud (routes et ponts bloqués et détruits, pertes de cultures agraires) et ont augmenté de façon spectaculaire les cas de choléra. Il est important de noter que la CSI est une initiative de développement durable et que par conséquent la CSI n’est pas une initiative d’assistance humanitaire et ne projette en rien de se substituer aux plateformes et acteurs humanitaires en place. Cependant, l’urgence de la situation était telle que la CSI par le biais de la flexibilité et la coordination parmi ses partenaires s’est retrouvée à participer pro-activement à la réponse humanitaire qui a été remise entre les mains des acteurs humanitaires dans le courant du mois d’octobre. (Pour information, les dommages en infrastructure ont été estimés à plus d’un million de dollars).
* Fin 2011, le partenariat CSI se composait d’un ensemble de 15 partenaires qui sont les suivants : Gouvernement d’Haïti, PNUE , UNOPS[[9]](#footnote-10), Earth Institute Columbia University (CU), Catholic Relief Services (CRS), Organisation pour la Réhabilitation de l’Environnement (ORE), The Nature Conservancy (TNC), Earthspark, Fondation Macaya, GIPPN, Kombit pou Port à Piment, Société Audubon, Chambre de Commerce du Département de Sud, UNICEF, OIM, FONDAM, PADI.

Cependant, de manière contractuelle au travers du projet, il y a 8 institutions/organisations qui ont reçu les fonds du FRH avec les rôles suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Institutions** | **Type d’Institutions** | **Fonctions dans la CSI** |
| 1. MPCE | Ministère de la Planification et de la Coopération Externe | Contrepartie du Gouvernement pour la CSI, garant de la vision stratégique et de la coopération multi ministérielle.  |
| 2. PNUE | Agence ONU | Gestion du projet et coordination des secteurs marins et touristiques |
| 3. UNOPS | Agence ONU | Logistique et coordination du secteur infrastructure |
| 4. Catholic Relief Services  | ONG International + 20 partenaires CBOs | Mise en œuvre dans les secteurs d’agriculture/foresterie, énergie, gestion de l’eau, santé, eau et assainissement et éducation |
| 5. Columbia University | ONG International-Université | Assistance technique et recherche dans les secteurs d’agriculture/foresterie, énergie, gestion de l’eau, santé, eau et assainissement et éducation |
| 6. ORE | ONG | Mise en œuvre dans les secteurs agriculture et foresterie |
| 7. The Nature Conservancy | ONG International | Assistance technique dans la conservation marine |
| 8. Earthspark | ONG International | Assistance technique en social entreprise dans le secteur de l’énergie |

1. **FUTUR PLAN DE TRAVAIL**
* Considérant le retard de 5 mois engrangé en décembre 2011, il est essentiel que le premier trimestre de 2012 soit une période charnière pour résorber ce retard, atteindre les objectifs visés (qui resteront inchangé) et en même temps préparer la seconde phase du CSI. A ce titre, la gestion du projet concentrera son plan de travail sur (i) un suivi détaillé des activités de chaque partenaire de manière bilatérale afin que les résultats attendus soient délivrés dans les plus brefs délais –un ajustement du plan de travail a déjà commencé; et (ii) Le développement d’une stratégie de communication des résultats obtenus à date et à venir – des fiches techniques (*factsheets*) par secteur d’intervenions seront développés pour dissémination.

Avec 40% (3,2M) du financement décaissé, 60 % des activités vont continuer en 2012 suivant ce qui a bien commencé en 2011 mais également prenant en compte les défis et les leçons apprises des premiers mois. Ainsi plusieurs défis ont aussi été rencontrés depuis le début du projet. Ces défis peuvent être considérés comme des opportunités pour le développement de la CSI et seront considérés comme tel en 2012. Ces défis et opportunités sont les suivants :

**- Outils de Planification Départementale :** Le soutien au gouvernement a toujours été positif au niveau politique autant au niveau central que départemental par rapport à la philosophie de support à la planification du CSI. Ceci a été par exemple exprimé lors de la dernière Table de Concertation Départementale de l’année 2011 par le Délégué Départemental. Par conséquent, début 2012, le CSI va donc proposer pour consultation de manière détaillée son modus operandi pour l’extension de sa portée géographique et pour devenir officiellement l’outil de support à la planification départementale pour le Gouvernement.

**- Accompagnement :** Le manque de moyens technique, financier et humain est un facteur limitant la participation et l’appropriation des Ministères dans les activités du projet. De plus, le Premier Ministre a indiqué son désir en fin 2011 que l’ONU facilite d’avantage le processus d’appropriation par le gouvernement des projets en Haïti. Par conséquent, le CSI propose un paquet de gouvernance visant à accompagner les Ministères dans les secteurs prioritaires.

**- Synergies :** Il est important que la CSI travaille en synergie avec d’autres projets, surtout ceux d’envergure ayant un impact important dans la région. Par conséquent, des termes de collaboration stratégiques et techniques seront développés avec le projet de vulnérabilité du PNUD qui sera invité à devenir membre de la Cote Sud Initiative.

**- Secteur sociaux :** Le partenaire initial du projet travaillant dans les secteurs sociaux (santé, éducation, eau potable, assainissement et hygiene) a des capacités non négligeables en termes de mise en œuvre mais des lacunes importantes ont été constatées au niveau de l’appui au gouvernement. A ce titre, des discussions institutionnelles ont été engagées avec l’UNICEF qui considère le Sud comme région prioritaire. Par conséquent l’UNICEF sera invité à devenir membre de la Cote Sud Initiative et des discussions techniques prendront place au début du prochain trimestre.

**VI. EVALUATION EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Indicateurs de performance** | **Indicateurs de référence****(Juin 2011)** | **Indicateurs****cibles** **(Juin 2012)** | **Objectifs/****Indicateurs atteints****(Décembre 2011)** | **Raisons** **d’éventuel(s)** **écart(s)** | **Source de vérification** | **Commentaires** **éventuels** |
| **R**é**sultat 1: Leadership, Coordination et Gestion du Projet**  |
| Le gouvernement s’est approprié de la CSI | Niveau d’appropriation de CSI par le Gouvernement | CSI est vaguement compris | CSI est l’instrument d’appui à la planification dans le Sud-Ouest du Département | CSI est en phase de devenir l’instrument de planification au niveau de tout le Département  | Requêtes répétées des autorités locales et approbation du bailleur principale pour que la CSI étende sa portée géographique à tout le Département.  | Comptes rendus de réunions, liste de participants aux réunions de Comité de Gestion du CSI | Il doit être souligné que la complexité de la CSI n’est cependant pas comprise par l’ensemble des acteurs car l’Initiative ne s’inscrit pas dans les rouages de projets habituels en Haïti.  |
| La mobilisation (en ressources matérielles et humaines) est achevée dans les premiers mois du projet.  | % de mobilisation (équipe et équipement) | La CSI doit être pourvue en équipement et en staff de A à Z. | L’équipe et la logistique CSI sont 100% opérationnelles | Fin 2011, 100% de mobilisation | Le retard administratif pour recevoir les fonds a causé un retard dans la mobilisation des activités mais également dans la négociation pour louer des espaces de bureau dans le Sud - Bureau CSI ouvert et opérationnel en aout 2011. De plus, si en fin d’année le recrutement local était finalisé, cela n’a pas été facile car le recrutement de personnel local avec les capacités techniques requises pour le CSI loin de la capitale est un véritable challenge en Haïti  | Rapports des ressources humaines,  | La gestion adaptative du CSI en fonction de la réalité de terrain a mené à revoir la stratégie de recrutement des ressources humaines afin (i) optimaliser le recrutement de staffs locaux et (ii) prioriser certains recrutement versus d’autres. |
| **Résultat 2:** **Etat des lieux multisectoriel, suivi et évaluation** |
| Les lignes de bases sectorielles CSI sont développées et approuvées par le Gouvernement | Nombre d’études de base sectorielle terminé | Il n’existe pas de diagnostique sectorielle Départementale - autre que des diagnostiques nationaux ou des lignes de bases locales liées à des sous thématiques précises et/ou des zones spécifiques. Aussi les données existantes au niveau local sont difficiles à obtenir et parfois introuvables | 8 (avec des portée géographique différentes : échelle Départemental ou échelle des 10 communes à l’ouest du Département) | Travail de collection de l’information existante par secteur est terminé et diverses évaluations et enquêtes sont en cours et d’autres terminé en vue d’élaborer les lignes de bases. | La lenteur du processus de mobilisation (cf. résultat 1) explique le retard encouru bien que celui-ci se résorbe petit à petit.  | Rapports d’avancements et ébauches d’études et d’enquêtes  |  |
| Système de suivi et évaluation en place  | Nombre de secteurs ayant des indicateurs de suivi | Très peu de secteur possède des indicateurs de suivi solide, particulièrement pour les ressources naturelles. Quand ceux-ci existent ils ne sont pas harmonisés au niveau multi communal. | 8 | Préparation de la méthodologie | / | Rapports de l’équipe suivi et évaluation |  |
|  |
| **Résultat 3.** **Design, Coordination et Planification Multisectorielle** |
| Les stratégies sectorielles CSI sont développées et approuvées par le Gouvernement | Nombre de plans/stratégies sectorielles développés  | Il n’existe pas de stratégie sectorielle Départementale - autre que des plans directeurs à l’échelle nationale ou des stratégies liées à des sous thématiques précises.  | 8 | 2 en consultation et le reste en préparation | / | Ebauche de stratégie |  |
| **Résultat 4.** **Actions pratiques à résultats rapides (en moins d’un an)** |
| Des bénéfices directs pour la population du Sud résultent d’actions pratiques visibles et tangibles sur le terrain  | % d’activités pratiques mis en place | Bien que des actions existent déjà sur le terrain en santé, éducation, eau & assainissement, énergie et agriculture, l’ampleur des besoins nécessite un support additionnel et ciblé. De plus, d’autres secteurs comme celui de la pêche et du tourisme ont un potentiel insoupçonné dans le Département et reçoivent un support quasi nul. Par conséquent, la pauvreté/vulnérabilité dans le Sud s’exprime par (i) une dégradation environnementale alarmante qui limite fortement les services rendus par les écosystèmes aux populations rurales, (ii) une pauvreté rurale énergétique inquiétante, (iii) un manque d’accès et de disponibilité de services sociaux de base ; et (iv) un manque de capitalisation du potentiel du Sud en agro-business, pêche et tourisme. | 100% des activités pratiques sont finalisées et contribuent à des bénéfices directs pour la population du Sud en termes de : **1.** Sécurité alimentaire, revenues augmentés de production agricole et protection des sols ;**2.** Sécurité alimentaire, revenus augmentés à partir d’activités de pêche et protection des écosystèmes marins**3.** Accès et disponibilité de l’énergie dans les zones rurales**4.** Qualité de l’éducation et du nombre d’élèves scolarisés dans les zones rurales**5.** Accès et disponibilités des soins de santé dans les zones rurales**6.** Accès et disponibilité de l’eau potable et des systèmes sanitaires**7.** Diversification des revenues au travers le développement du tourisme communautaire | 40% d’activités pratiques sont en cours sur le terrain, particulièrement dans les secteurs agriculture, foresterie, énergie. Les 60% restant sont en phase de planification.  | La lenteur du processus de mobilisation (cf. résultat 1) explique le retard encouru ainsi que le lent démarrage de certains partenaires à mettre en place les arrangements de terrain avec les communautés locales.  | Rapports d’avancements des partenaires  |  |

1. Le terme “programme” est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints*.* [↑](#footnote-ref-2)
2. Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; le Secteur pour le Fonds fiduciaire pour l'Iraq du GNUD. [↑](#footnote-ref-3)
3. Le numéro de référence du projet est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé “Project ID” sur le [MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org/). [↑](#footnote-ref-4)
4. MdT : Ministère du Tourisme [↑](#footnote-ref-5)
5. La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu’Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](http://mdtf.undp.org/)). [↑](#footnote-ref-6)
6. Concerne les activités du programme complétées par l’organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MPTF Office. [↑](#footnote-ref-7)
7. Commission Intérimaire pour la Reconstruction d’Haïti [↑](#footnote-ref-8)
8. Banque Inter-américaine de Développement [↑](#footnote-ref-9)
9. Bureau des Nations Unies d’Appui aux Projets [↑](#footnote-ref-10)